

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2010**

Délibération
n° 2010.10.172

**PLIE : attribution
d'une subvention à
Pole Emploi pour la
Chargée de parcours
PLIE**

LE VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE DIX à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 octobre 2010**

Secrétaire de séance : Jean PATIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOU, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Michel BONNEFOND, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Rachid RAHMANI à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Robert JABOUILLE par Michel BONNEFOND, André LAMY par Monique DALLAIS, Véronique MAUSSET par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

Françoise COUTANT, Sébastien GOURET, Cyrille NICOLAS, Frédéric SARDIN

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur DAURE
------------------------------	------------------------------------

PLIE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A POLE EMPLOI POUR LA CHARGEE DE PARCOURS PLIE

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens pour la période 2007 – 2013, le GrandAngoulême s'est vu attribuer la gestion d'une subvention globale pour le compte du Fonds social européen (FSE) dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Par délibération n°55 du 25 mars 2010, le conseil communautaire a attribué une subvention au titre du FSE, de 19 142,50 € à Pôle Emploi pour la mise en place d'un chargé de parcours.

Le coût total de cette prise en charge s'élevant à 38 285 € et suite au vote du budget supplémentaire 2010, il est proposé d'attribuer 19 142,50 € à cette action correspondant à la part du GrandAngoulême, en complément de la part du FSE.

Vu la convention n°192/30191 dite de subvention globale amplifiée par les services du secrétariat général aux Affaires Régionales du 23 mai 2008,

Vu l'avenant n°3 au protocole d'accord du PLIE 2010, approuvé par la délibération n°257 du conseil communautaire du 10 décembre 2009,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 15 septembre 2010,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER, dans le cadre du PLIE, une subvention de 19 142,50 € à Pôle Emploi pour la chargée de parcours PLIE.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention et les avenants à intervenir,

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 65738 – sous-fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
29 octobre 2010	29 octobre 2010